

Résumé du plan 2017

Généré le 24/2/2017

Opération: Venezuela



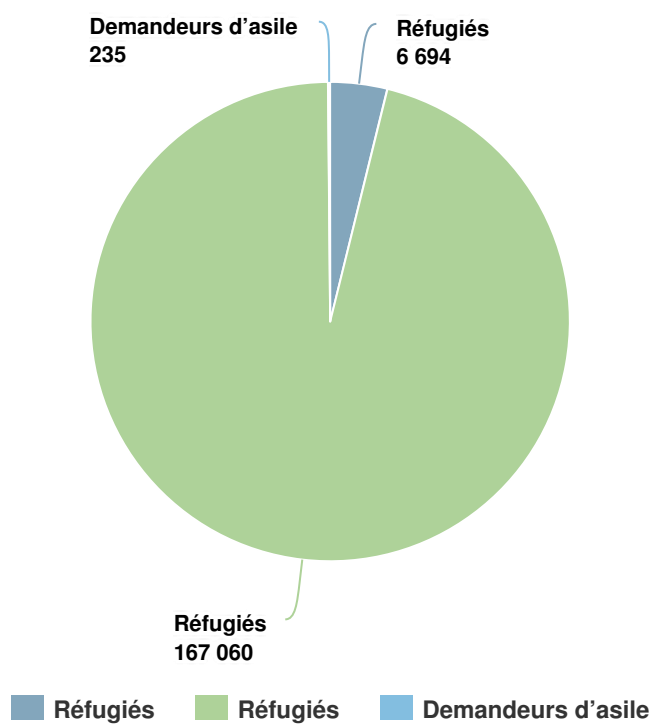
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 0% EN 2015

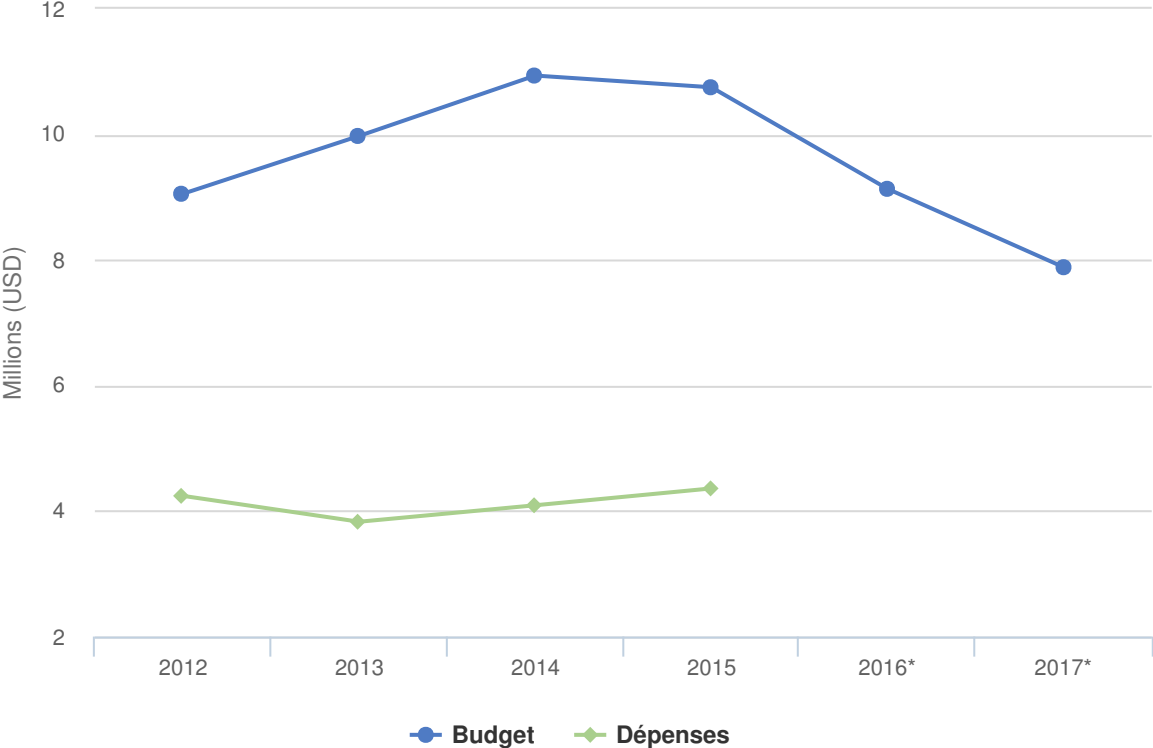
2015 173,989

2014 174,027

2013 205,413



Budgets et Dépenses - Venezuela



Chiffres clés pour 2017

- 54 000 personnes recevront un permis de résidence
- 1 450 requérants recevront des informations sur les procédures gouvernementales de détermination du statut de réfugié
- 770 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des allocations en espèces
- 450 personnes seront aiguillées vers des soins médicaux secondaires et tertiaires

Environnement de travail

Le HCR estime que pas moins de 165 000 Colombiens se trouvent dans une situation apparentée à celle des réfugiés, alors qu'à peine 7 500 individus ont été reconnus comme réfugiés en République bolivarienne du Venezuela (Venezuela). En dépit des activités de proximité menées par les institutions vénézuéliennes pour donner accès à l'asile, beaucoup de Colombiens placés dans une situation apparentée à celle des réfugiés n'ont pas accès au régime d'asile. Les résultats d'une opération de profilage mise en œuvre avec le Gouvernement vénézuélien en 2016 aideront à déterminer le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR dans le pays, ainsi que leurs besoins de protection et de solutions. En dépit du processus de paix en cours en Colombie, la plupart des réfugiés au Venezuela privilégient l'intégration locale comme solution la plus adaptée.

Il est de tradition au Venezuela d'accorder aux demandeurs d'asile et aux réfugiés l'accès aux services publics, notamment aux soins de santé primaires et à l'éducation. Le Gouvernement offre plusieurs programmes de protection sociale à ses citoyens, comme des logements, des produits alimentaires subventionnés et des services pour les personnes âgées dont bénéficient les réfugiés. Néanmoins, la situation socio-économique difficile dans le pays compromet la subsistance quotidienne des personnes relevant de la compétence du HCR.

Principales priorités

Le Venezuela a adopté un plan national pluriannuel relatif aux droits de l'homme qui envisage une réponse interinstitutionnelle pour renforcer la protection des personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat et leur apporter des solutions, dans le cadre de l'engagement du Gouvernement à appliquer le Plan d'action du Brésil. L'adoption d'un plan national interinstitutionnel de mise en œuvre à cet effet est une priorité pour 2017. À l'appui du plan interinstitutionnel, la stratégie pluriannuelle et multipartenaires de protection et de solutions du HCR sera axée sur l'acquisition de documents d'identité par les personnes relevant de la compétence de l'Organisation, afin qu'elles puissent avoir accès aux services et à une gamme d'autres droits prévus par le droit vénézuélien. L'opération de profilage est une condition préalable essentielle pour mieux informer et appliquer la stratégie de protection et de solutions. En effet, ces résultats, qui seront disponibles début 2017, établiront le nombre et la localisation géographique des personnes relevant de la compétence du HCR ainsi que leurs besoins en protection et de solutions. Si l'on prévoit qu'un nombre important de personnes ayant besoin d'une protection internationale trouveront une solution durable grâce à une régularisation migratoire, le HCR continuera de s'efforcer d'améliorer la qualité du régime d'asile de même que l'intégration sociale et économique des personnes dont il s'occupe.

Afin de mener une campagne de régularisation, accompagnée d'initiatives communautaires d'intégration socio-économique, le HCR compte sur l'ouverture montrée par les autorités vénézuéliennes et la disponibilité de ressources supplémentaires.
